



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2021-079

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 9 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un le mardi 9 novembre à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle annexe de la mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 03/11/2021
Date d'affichage 03/11/2021

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

Nombre de conseillers : 14
Nombre de présents : 9
Nombre de votants : 14
Procurations : 5

Étaient absents excusés : Madame Alexandra FOUCAULT a donné pouvoir à Madame Florence CHASSÉ, Madame Marion VEISTROFFER a donné pouvoir à Monsieur Nicolas GAZENGEL, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS a donné pouvoir à Monsieur Anthony ROULLIER, Monsieur Bernard THIREAU a donné pouvoir à Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Julien MOREAU a donné pouvoir à Madame Véronique BOISARD.

Était absent non excusé : néant.

Formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Pascal LIVENAIS a été élu secrétaire de séance.

FORFAIT ANNUEL EMPLACEMENT MARCHAND AMBULANT

Rapporteur : Anthony ROULLIER

Présentation de la décision

Vu la délibération 2021-078 approuvant l'installation d'un commerce de restauration ambulante.

Considérant qu'à ce jour, la commune n'applique pas de tarifs de droit de Place

Article 1 : Fixation des tarifs

Monsieur Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer les tarifs de droit de place de la manière suivante :

Droit de place annuel sans électricité	50 €
Droit de place annuel avec électricité	90 €

Article 2 : Entrée en vigueur des tarifs

Monsieur le Maire propose que ces tarifs entrent en vigueur au 15 novembre 2021.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 14 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 9 novembre 2021.
Le Maire, Anthony ROULLIER

